

RUBRIQUE 01: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1. Identificateur de produit
 - Nom du produit:
AROME TABAC KML
 - UFI:
CA31-F02S-G00X-KJ2T
2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
 - Emploi de la substance / de la préparation
Ingrédient(s) aromatique(s). Usage industriel seulement.
3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:
SOLUBAROME
 - ZA des bois de Grasse
 - 22 Avenue Joseph Honoré Isnard 06130 Grasse - France
 - T +33 4 93 60 40 60
 - contact@solubarome.fr
4. Service chargé des renseignements:
 - ORFILA (INRS)
 - Numéro d'appel d'urgence:
+ 33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24h ; 7/7)

RUBRIQUE 02: Identification des dangers

1. Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Néant
 - Indications complémentaires:
Texte complet des phrases H: voir section 16
2. Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
 - Pictogrammes de danger
Néant
 - Mention d'avertissement
Néant
 - Mentions de danger
Néant
3. Autres dangers
 - Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - PBT:
Non applicable.
 - vPvB:
Non applicable.

RUBRIQUE 03: Composition/informations sur les composants

1. Caractérisation chimique
2. Composants dangereux:

No CAS	%
Néant.	

F

(Suite page 2)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon 1907/2006/CE, Article 31, Dernier Amendement

23440229

Révision : 09/02/2021
 Date d'impression : 11/02/2021

DESIGNATION : AROME TABAC KML

(Suite de la page 1)

RUBRIQUE 04: Premiers secours

1. Remarques générales:
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion:
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
2. Indications destinées au médecin:
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 05: Mesures de lutte contre l'incendie

- Produits d'extinction recommandés
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
Non applicable
- 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 3. Conseils aux pompiers
Aucun conseil spécifique

RUBRIQUE 06: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
4. Référence à d'autres sections
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 07: Manipulation et stockage

1. Manipulation:
 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter le contact avec la peau et les yeux Porter des équipements de protection adéquates (gants, lunettes...)
 - Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
2. Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Eviter une exposition à des températures extrêmes. Eviter le contact prolongé avec certains matériaux plastiques (PVC...)
 - Autres indications sur les conditions de stockage:
Néant.
3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



CALUMETTE
 (Suite page 3)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon 1907/2006/CE, Article 31, Dernier Amendement

23440229

Révision : 09/02/2021
Date d'impression : 11/02/2021

DESIGNATION : AROME TABAC KML

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(Suite de la page 2)

RUBRIQUE 08: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

1. Paramètres de contrôle
2. Contrôles de l'exposition
 - Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène: Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 - Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
 - Protection des mains: Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
 - Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - Protection des yeux: Lunettes de protection
 - Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 09: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Liquide

Odeur: Caractéristique

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 35 °C

Point d'éclair: 91 °C

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé.

Propriétés explosives: Non déterminé.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Masse volumique: Non déterminée.

Densité relative 1,0240 - 1,0540 (20°C)

Densité de vapeur: Non déterminé.

Taux d'évaporation: Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Non déterminé.

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

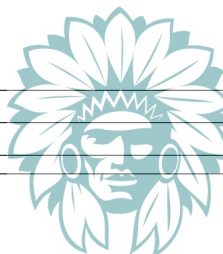
Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

Autres indications Non applicable

Tension de surface: Non déterminé.



CALUMETTE

(Suite page 4)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon 1907/2006/CE, Article 31, Dernier Amendement

23440229

Révision : 09/02/2021
 Date d'impression : 11/02/2021

DESIGNATION : AROME TABAC KML

(Suite de la page 3)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

1. Réactivité
Pas d'autres informations importantes disponibles.
2. Stabilité chimique
Stable aux conditions d'utilisations mentionnées aux points 7 et 10.
3. Possibilité de réactions dangereuses
Réactions aux agents d'oxydation puissants.
4. Conditions à éviter
Eviter les températures proche du point d'éclair (voir section 9). Eviter le contact avec des agents oxydants.
5. Matières incompatibles:
Pas d'autres informations importantes disponibles.
6. Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

1. Informations sur les effets toxicologiques
 - Toxicité aiguë:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Sensibilisation respiratoire/cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - STOT exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - STOT exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

1. Toxicité
 - Toxicité aquatique:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2. Persistance et dégradabilité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3. Comportement dans les compartiments de l'environnement:

F



CALUMETTE

(Suite page 5)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon 1907/2006/CE, Article 31, Dernier Amendement

23440229

Révision : 09/02/2021
 Date d'impression : 11/02/2021

DESIGNATION : AROME TABAC KML

(Suite de la page 4)

- Potentiel de bioaccumulation
Non disponible
- Mobilité dans le sol
Non disponible
- 4. Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - PBT:
Non applicable.
 - vPvB:
Non applicable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

1. Méthodes de traitement des déchets
 - Recommandation:
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
2. Emballages non nettoyés:
 - Recommandation:
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- No ONU
ADR Néant
IMDG Néant
IATA Néant
- Nom d'expédition des Nations unies
ADR Néant
IMDG Néant
IATA Néant
- Classe(s) de danger pour le transport
ADR
Classe Néant
IMDG
Class Néant
IATA
Class Néant
- Groupe d'emballage
ADR Néant
IMDG Néant
IATA Néant
- Dangers pour l'environnement:
Non applicable.
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Prescriptions nationales:
 - Classe de pollution des eaux:
Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
2. Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.



CALUMETTE

(Suite page 6)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon 1907/2006/CE, Article 31, Dernier Amendement

23440229

Révision : 09/02/2021
Date d'impression : 11/02/2021

DESIGNATION : AROME TABAC KML

(Suite de la page 5)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

1. Phrases H utilisées en section 2 et 3
Néant
2. Service établissant la fiche technique:
Service des Affaires Réglementaires
3. Acronymes et abréviations:
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
4. Sources
RIFM Database
Informations fournisseurs
Dossier d'enregistrement REACH
IFRA/IOFI Labelling Manual

* Données modifiées par rapport à la version précédente

